

Point presse

**Candidature LEADER Chablais
Programmation 2014-2020**

"L'innovation au service de la ressource forestière et du territoire"

Jean-Yves Moracchini

Président du SIAC

Bruno Gillet

Maire de Saint-Paul en Chablais

Vice-président du SIAC en charge des politiques contractuelles

Résumé



Le dossier de candidature "L'innovation au service de la ressource forestière et du territoire" porté par le SIAC pour le prochain programme LEADER 2014-2020 a reçu un avis favorable des instances régionales le 9 juillet. Les élus du Chablais se sont engagés dans ce projet, avec pour thème la territorialisation des économies rurales, visant au développement de la filière bois-forêt et ses différentes opportunités.

Crédit photo : Bruno Gillet

Contexte

La région Rhône-Alpes, nouvelle autorité de gestion des fonds européens LEADER a lancé un appel à manifestation d'intérêt public auprès des territoires de projet « organisés », par exemple les territoires porteurs d'un CDDRA. Dans ce cadre, le Chablais a choisi le thème « territorialisation des économies rurales » à travers la mise en valeur de la filière bois.

Le programme LEADER permet de mobiliser des fonds européens à hauteur de 58 millions d'euros pour Rhône-Alpes.

Les objectifs

La mise en œuvre de ce projet axé sur la filière bois-forêt va permettre, par une démarche mobilisant l'ensemble des acteurs privés et publics du territoire, de structurer et renforcer les dynamiques économiques du territoire, dans la recherche d'un bon équilibre entre les différents moteurs du développement durable.

Le projet défend une portée transversale, alliant enjeux économiques, environnementaux et sociaux. Cette politique ascendante construite dans le cadre d'un partenariat public / privé propose des actions innovantes et atypiques telles que le Bénéfice Territorial Global et des actions en lien avec le Geopark et les enjeux récréatifs de la forêt.

La stratégie : l'innovation au service de la ressource forestière et du territoire en 3 axes principaux

(voir résumé joint et dossier de candidature : <http://siac-chablais.fr/documentation/cddra-leader/dossier-candidature-leader-2014-2020>)

Axe 1 :

Construire une filière bois-énergie à partir de la ressource forestière du Chablais : le Bénéfice Territorial Global

Axe 2 :

Renforcer la fonction récréative de la forêt et des espaces naturels connexes

Axe 3 :

Mettre en place une gestion durable et partagée de la forêt

L'impact financier

Une enveloppe (fonds FEADER) de l'ordre de 2 millions d'euros (à minima) pourra bénéficier au Chablais pour mettre en place les différentes fiches actions projetées.

Les projets pourront être subventionnés jusqu'à 80 % (fonds européens FEADER et subventions publiques).



Crédit photos : SIAC – photographe Yvan Tisseyre



Crédit photo : Bruno Gillet

Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais

2, av. des Allobroges - Square Voltaire - BP 33

74201 Thonon-les-Bains Cedex

Tél. : 04.50.04.24.24

Courriel : communication@siac-chablais.fr

www.siac-chablais.fr

